

# Commune de Bazoucourt



*Bulletin  
Communal*

**Juillet 2024  
n°85**



# Edito



Vous avez été sollicités pour participer à une réflexion sur le développement des énergies renouvelables. Beaucoup d'entre vous y ont participé, soyez en remerciés. Vous trouverez dans ce magazine la synthèse des décisions qui ont été prises.

En juin et juillet, vous avez encore été nombreux à vous exprimer lors des élections européennes, puis législatives, plaçant notre commune dans les meilleurs taux de participations.

Merci à toutes celles et tous ceux qui sont ainsi acteurs de la vie sociale de nos villages.

Merci à Rahima qui réalise la couverture de chaque bulletin depuis 2016, merci aussi à toute l'équipe de rédaction : Michèle, Danielle, Yves, Armand, Estelle et Patrick.

Si nous traversons une période anxiogène tant au niveau climatique, que politique, nous savons que les beaux jours reviendront. D'ailleurs les périodes de vacances apportent une certaine zénitude en nous faisant oublier nos tracas.

Chacun doit pouvoir passer un bel été et profiter pleinement des activités estivales, ici ou ailleurs, pour se ressourcer et aborder la rentrée sereinement.

Dominique BERTRAND

## Retraite d'Evelyne

Le personnel, les enfants accompagnés de leurs parents, ainsi que les élus des trois communes du regroupement scolaire, se sont réunis dans les locaux du périscolaire intercommunal, pour célébrer le départ à la retraite d'Evelyne Lang.

Directrice depuis de nombreuses années, elle accueillait les enfants des écoles primaires de Sorbey, Bazoncourt et Sanry-sur-Nied.

Toujours de bonne humeur, elle avait toujours beaucoup d'idées pour les animations et son équipe. Elle était appréciée de tous et savait donner de l'énergie aux enfants.

Nous lui souhaitons une excellente retraite.



# Fête des voisins à Berlize



7ème Fête des voisins à BERLIZE avec plus de 60 personnes présentes !  
Une grande réussite malgré la météo capricieuse. Le rendez-vous est déjà donné pour 2025.

## Quelques noms utilisés (presque) quotidiennement.

### Première partie: Bazoncourt

En 1976, les rues de la commune se sont dotées d'un nom « officiel », appellations choisies par le conseil municipal.

La plupart des noms choisis existaient déjà dans le langage courant des habitants comme les rue Bas et du Château Bas qui sont au bas du village sans qu'il y ait de château pour autant. La route du Gué est devenue la rue du Gué ; il existait probablement un gué (passage sur le ruisseau ou mare aménagée) dont il ne reste aucune trace. Devant les Huis (les portes) existait aussi et évoquait l'entrée du village. Quant au chemin des Louvières qui est devenu la rue des Louvières, il évoquait peut-être la présence de pièges à loups.

Deux nouvelles rues ont vu le jour avec l'implantation du premier lotissement, le plus important, appelé communément Le Lotissement. La rue du Haut des Ambes reprend la dénomination cadastrale ; « ambes » ayant signifié « deux » en vieux français. La courte rue des Vignes évoque les nombreuses vignes existantes avant 1940 et dont le nombre n'a cessé de diminuer depuis. Il n'en existe plus d'exploitée aujourd'hui. Elles étaient implantées sur la côte face à la vallée, cette côte que l'on appelle facilement Les Vignes : je vais me promener dans Les Vignes.

La Corvée aux Noyers dernier lotissement construit a une unique rue s'inspirant de la dénomination cadastrale. La corvée était un travail dû au seigneur, obligatoire et non rémunéré. On peut imaginer que ce site possédant des noyers faisait partie du système des corvées.

Et puis il y a l'ancienne rue principale, la D71, devenue rue De Courten pour honorer la famille De Courten qui possédait de nombreuses terres de la commune ainsi que le « château » (belle maison de maître) et son parc appelé maintenant le Bosquet. Le château et le Bosquet ont été vendus à la commune en 1966 pour un franc symbolique.

Des noms ont disparu du langage actuel comme Sous les Halles, entre Devant les Huis et la Rue Bas. Il en est de même pour Le Raïa (orthographe?) qui est la courte montée du carrefour entre la Rue Bas et la rue De Courten. Et puis le Préyé qui évoquait le haut du village, du Raïa à la route de Berlize.



## Budgets prévisionnels 2024

Dépenses		Recettes	
<b>Fonctionnement:</b>			
Achats	33 850 €	Locations et concessions	43 000 €
Services extérieurs	58 500 €	Dotations de l'Etat et collectivités	105 400 €
Indemnités, salaires et charges	171 650 €	Impôts et taxes	188 927 €
Reversement à l'Etat	27 000 €	Excédent reporté	107 448 €
Impôts, taxes et participations	16 762 €		
Participation RPI	90 000 €		
Autres charges	2 638 €	Autres	27 825 €
Virement à l'Investissement	72 200 €		
<b>Total fonctionnement:</b>	<b>472 600 €</b>		<b>472 600 €</b>
<b>Investissements :</b>			
		Excédent (N-1)	25 304 €
Etudes + chemin pédestre	610 000 €	Virement de la section Fonctionnement	72 200 €
Réfection mur du presbytère	25 000 €	Cautions	5 000 €
Equipement informatique mairie	800 €	FCTVA	7 365 €
Matériel + outillage + Divers	12 000 €	Taxe d'aménagement	3 500 €
Chauffage école	25 000 €	Subvention Etat et collectivités	438 502 €
Eclairage public (LED)	55 000 €	Divers	37 €
Sécurisation publique	40 000 €		
Cautions	5 000 €		
Remboursement des emprunts	5 000 €	Emprunt	225 892 €
<b>Total Investissement:</b>	<b>777 800 €</b>		<b>777 800 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 250 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 250 400 €</b>

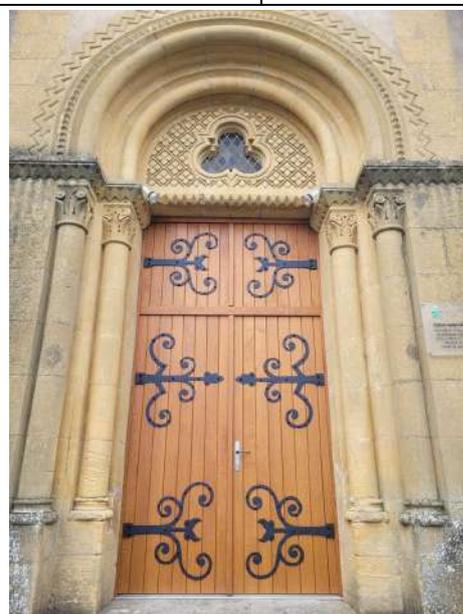
### TRAVAUX 2024

Les ferrures de la porte de l'église ont été remises en applique.

Une nouvelle **boîte à livres** a été réalisée par le **personnel communal et installée** sur la place de la mairie; elle est réservée aux adultes. L'ancienne boîte, réservée aux enfants, a été rénovée et placée devant l'école (voir article page 11).

Une nouvelle débroussailleuse a été achetée, pour remplacer l'ancienne qui n'a pas pu être réparée.

Enfin, après plus de 3 ans de contentieux, l'étanchéité de la toiture du Foyer a été effectuée début juillet.



# Point sur les Zones d'Accélération des ENergies Renouvelables (ZAENR)

Suite à la réception par la commune de deux projets d'installation de parc éolien et l'organisation d'une réunion publique qui s'est tenue en mairie le 05 février 2024, (60 personnes présentes) et après des questions/réponses avec les habitants, la municipalité a défini des zones d'implantation des énergies renouvelables.

**Pour rappel, ces zones sont les suivantes :**

- **Eolien** : aucune parcelle en ZAENR pour les motifs suivants : faible potentiel, surface limitée et gênes aux activités agricoles, proximité d'espaces naturels protégés, zone de nidification des busards cendrés.

- **solaire thermique et photovoltaïque sur bâtiments** :



toutes les parcelles situées en zones construites, sur les trois villages, Le Moulin, Ferme de Fresnois et Ferme de Fourcheux peuvent recevoir des panneaux solaires.



- **solaire photovoltaïque au sol** : possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur la lagune.

- **méthanisation, hydroélectricité, géothermie** : pas de zones retenues.

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors.

Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ceux-ci, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Les porteurs de projets seront, quoi qu'il en soit, incités à se diriger vers ces ZAENR qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale au projet ENR.

Pour finir, ces propositions ont été transmises par le maire, au référent préfectoral, à la CCHCPP, et au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Dans tous les cas, la réalisation et le financement d'un projet d'énergie renouvelable est à la charge du propriétaire (il est possible de faire appel au service de la CCHCPP pour une assistance technique).

Pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus sur les ZAENR :

<https://www.moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Energie/Energies-renouvelables/Planification-des-energies-renouvelables/Zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables>

# LE CASTOR D'EUROPE (*Castor fiber*)



Vous ne l'avez sans doute jamais observé dans la nature, et pourtant il est bien présent dans la Nied près de chez nous. Si vous vous promenez sur les rives de notre rivière, vous avez peut-être observé des arbres taillés comme des crayons ou carrément abattus, avec des restes d'écorce ou de copeaux par terre. Le bûcheron à l'œuvre ici est bien le castor d'Europe, le plus gros rongeur semi-aquatique du continent.

Traqué et piégé pour sa fourrure, il avait pour ainsi dire disparu de nos campagnes et des principaux fleuves européens. Grâce à des

plans de conservation, leurs populations se sont peu à peu reconstituées dans la Moselle, puis la Sarre et les trois Nied (allemande, française et réunie).

Les castors se nourrissent exclusivement de végétaux, et les utilisent pour construire des barrages, des digues et des huttes aquatiques dans lesquelles ils se reproduisent. Parce qu'ils produisent et entretiennent des zones humides, ils contribuent à la diversification des habitats et sont à présent intégralement protégés (convention de Berne).

Leurs puissantes incisives peuvent ronger puis abattre des arbres, généralement de bois tendre mais aussi de chêne ou résineux, de plusieurs centimètres de diamètre.

## La famille castor

Monsieur et Madame Castor n'ont qu'un partenaire et restent fidèles l'un à l'autre tout au long de leur vie. Ils atteignent leur maturité sexuelle vers l'âge de trois ans. Ils s'accouplent dans l'eau et donnent naissance à 2, 3 ou 4 jeunes après une gestation de cent jours. Ceux-ci vont vivre dans la hutte familiale sous l'eau. A leur maturité sexuelle, ils seront chassés de la cellule familiale, et devront trouver leur propre territoire, soit en amont de la rivière, soit dans un affluent.

## Quelques caractéristiques du castor :

Grâce à son équipement naturel d'ingénieur-bâisseur (incisives, queue plate, puissance musculaire), il peut construire des digues et des barrages, notamment dans les grands espaces du Canada où le cousin de notre *Castor fiber*, *Castor canadensis*, est réputé pour ses structures impressionnantes.



*Pas de doute : dans les environs de cet arbre taillé « en pointe de crayon » habite une famille de castors. Ne pas le confondre avec le ragondin et le rat musqué, également présents dans nos rivières et nos étangs, responsables de la dégradation des rives et des digues.*



## La présence du castor dans notre histoire

On désigne notre animal sous trois formes dans l'empire romain. Tout d'abord sous le terme **castor**, adopté en français. Ensuite sous la forme **beber** qui se retrouve dans les langues germaniques, à savoir **biber** en allemand et **beaver** en anglais. En ancien français, cette forme évolue vers le mot **bièvre**, usitée pour désigner des rivières et des lieux-dits dans notre pays et en Belgique. Plus proche de nous, près de Bouzonville, le village de **Bibiche** et sa rivière la Bibiche tirent leur nom de la forme francique désignant le castor, d'ailleurs présent sur le blason de la commune.

Du reste, plusieurs communes du monde entier ont adopté la figure du castor sur leur blason, pour honorer son ardeur au travail et son aptitude à la construction. Depuis 1975, il est l'un des symboles officiels du Canada après avoir été celui des Canadiens français.

Le castor bénéficie d'une image plutôt positive en histoire et en littérature : chacun se souvient des albums du Père Castor, et de la sympathique troupe scout des petits débrouillards appelés Castors Juniors.

Le saviez-vous ? Après la seconde guerre mondiale, un mouvement d'auto-construction et d'entraide coopérative a pris le nom de *castors*. Demandez autour de vous.

L'occasion de jouer aux Castors Juniors enquêteurs, peut-être ?



## CONSEIL DE FABRIQUE DE BAZONCOURT – SANRY SUR NIED

*Notre église renferme un orgue qui date de 1894, qui, au dire des spécialistes est un superbe instrument. Il a été conçu et installé par les facteurs Dalstein et Haerpffer de Boulay .*



*Pour sauver cet instrument remarquable, le Conseil de Fabrique a décidé de confier sa restauration à un facteur d'orgues.*

*Nos deux municipalités ont accordé une subvention de 50 % du montant des travaux , il reste donc l'autre moitié à financer par la paroisse.*

*C'est pourquoi elle a sollicité votre aide. Vous pouvez encore faire un don (à l'ordre du Conseil de Fabrique de Bazoncourt) en l'adressant directement au Président :*

*Daniel PONTISSO 3bis rue du Château Bas à BAZONCOURT*

*Un reçu fiscal vous sera délivré pour tout don supérieur ou égal à 20 € (Réduction d'impôt de 66 %).*

**→ un don de 100€ ne vous coûtera que 34€**



### Arrêt du cuivre et fin de l'ADSL ... Une page de l'histoire se tourne.

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau cuivre va s'arrêter progressivement d'ici à 2030. Ce réseau historique qui a apporté le téléphone fixe, le fax, le Minitel, puis Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la télévision aux français, partout dans l'Hexagone, va donc laisser définitivement la place à la fibre optique.

Tous les opérateurs vont accompagner leurs clients dans cette transition.

Orange nous informe qu'à Bazoncourt, à l'instar des 2 144 autres communes du LOT 3, aucune offre sur réseau cuivre ne pourra plus être souscrite à compter du 31 janvier 2026 et que les usagers devront avoir résilié leurs prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'ici au 31 janvier 2027.

Un mouvement inéluctable engagé pour 4 raisons majeures :



- Sociétale : besoins grandissants des clients (débits, usages gourmands)
- Technique : performante et robuste, la fibre couvrira l'ensemble du territoire fin 2025
- Economique. : conserver 2 réseaux indéfiniment est un non-sens économique
- Environnementale : la fibre est 3 fois moins énergivore que le réseau cuivre.

# Ecoles



Sensibilisation aux dons avec l'association des Donneurs de Sang

Fête des écoles du RPI des Bords de Nied

Association Culturelle Artistique  
[www.classecinema.org](http://www.classecinema.org)

CLASSE CINÉMA  
École primaire de Bazoncourt  
du 17 au 21 juin 2024



Promotion Louis de Funès



1 semaine avec l'ACA pour former les élèves aux techniques du cinéma, prise de son, filmage plans, effets spéciaux



## Opération nettoyage de Printemps



La Municipalité a organisé avec le soutien de **CITEO** une action de grand nettoyage sur deux jours, pour ses trois villages BAZONCOURT, BERLIZE et VAUCREMONT.

Le vendredi 22 mars, les enfants et les enseignantes de l'école primaire se sont mobilisés, munis de gants, sacs et gilets de sécurité pour partir à l'assaut des déchets qui polluent la nature, abandonnés par des gens peu scrupuleux.

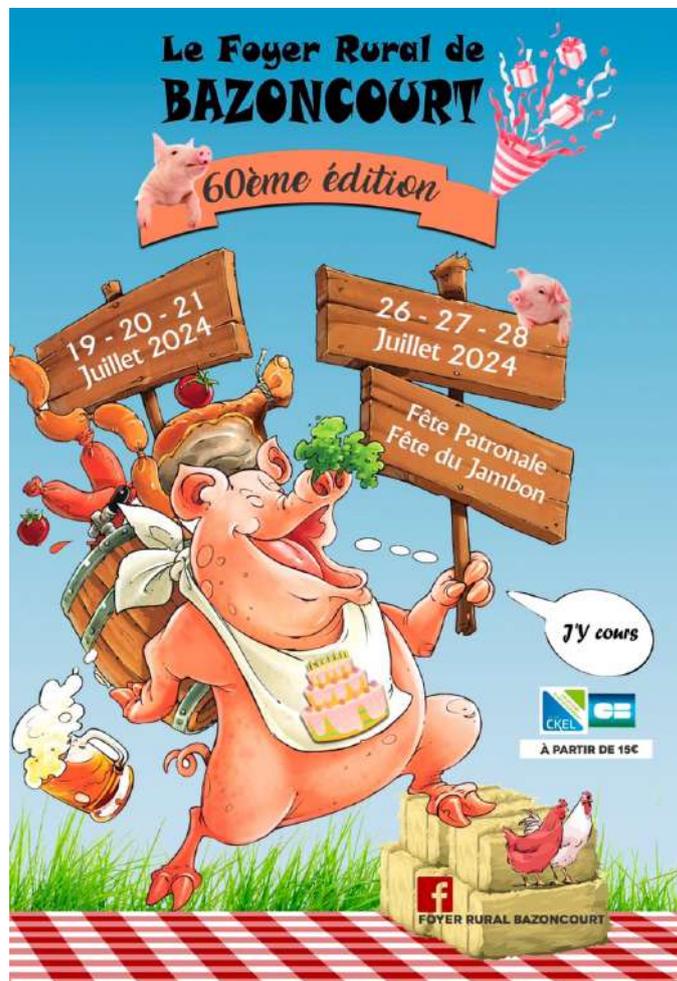
Le samedi 23 mars ce sont les habitants qui ont poursuivi le travail. Petits et grands étaient répartis sur l'ensemble des voies départementales et communales.

Après la collecte, le ralliement s'est fait au Foyer de Rural de Bazoncourt. Un repas a été offert par les élus aux participants pour clôturer la journée et remercier l'ensemble des bénévoles qui ont à cœur de maintenir la propreté sur la Commune.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore le Foyer Rural, il a été créé il y a près de 60 ans et anime notre commune à travers de nombreuses activités. Affilié à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, il propose différentes activités sportives : Yoga, pétanque, Mölkky ... et il est toujours à la recherche de nouvelles propositions d'activités afin de réunir les Bazoncourtois.

En juillet 2024, nous célébrons la 60<sup>ème</sup> édition des festivités ! Rendez-vous les 19, 20, 21, 26, 27 et 28 juillet 2024 !

Le chapiteau de 1 000 m2 installé au centre de notre village pourra accueillir les nombreux visiteurs qui viendront déguster les repas campagnards, tenter leur chance à la soirée loto ou encore danser sur les tubes des années 80/90 lors d'une soirée disco ou sur les sons du groupe Déclic et de l'orchestre Éric SCHMITT. Cette année, le dimanche 28 juillet à 19 h, le sosie officiel de Claude François accompagné de ses danseuses viendra fêter les 60 ans du Foyer Rural.



Nous avons également prévu de belles animations les dimanches avec les traditionnelles brocantes et la présence de Lubersac – lancer de haches et shuriken.

Le soutien de la Mairie et la présence de nos nombreux bénévoles contribuent largement au succès de nos festivités et nous les en remercions encore !

Cette année, plus que jamais, nous avons besoin de vous, chers bénévoles ! Nous comptons sur chaque bonne volonté, sans attendre de compétences particulières, juste du temps et de la bonne humeur !

Au-delà de nos festivités de juillet, pour animer le village et permettre de maintenir et rénover les locaux, le Foyer Rural organise différentes manifestations : marché du terroir, exposition de vieilles voitures, marche, tournoi de football, bourse aux jouets, exposition peinture, repas dansants ...

**VENREDI 19 GRAND LOTO \***

- 1er lot bon d'achat 600€
- 2ème lot bon d'achat 250€
- 3ème lot bon d'achat 120€
- + de 1800€ de lots à gagner

Casse-croûte - Barbecue de 19h à minuit

**SAMEDI 20 SOIRÉE AVEC L'ORCHESTRE DÉCLIC**

Repas campagnards de 19h à 22h

Casse-croûte - Barbecue de 19h à 23h

**DIMANCHE 21 VIDE-GRENIER \***

Café viennoiseries

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS  
bazoncourt@gmail.com  
Isabelle : 06 98 33 51 76

**ORCHESTRE ÉRIC SCHMITT** de 14h à 1h

Repas campagnards de 12h à 22h

Casse-croûte - Barbecue de 12h à 23h

**VENREDI 26 SOIRÉE 80' ANIMÉE PAR DJ MK2 ANIMATION**

à partir de 20h

Casse-croûte - Barbecue de 19h à minuit

**SAMEDI 27 SOIRÉE AVEC L'ORCHESTRE DÉCLIC**

Repas campagnards de 19h à 22h

Casse-croûte - Barbecue de 19h à 23h

**DIMANCHE 28 VIDE-GRENIER \***

Café viennoiseries

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS  
bazoncourt@gmail.com  
Isabelle : 06 98 33 51 76

**ORCHESTRE ÉRIC SCHMITT** de 14h à 1h

Repas campagnards de 12h à 22h

Casse-croûte - Barbecue de 12h à 23h

\*INFOS PRATIQUES



## Et vous, donnez-vous votre sang ?

En ce début d'été, les besoins en sang sont très importants : l'EFS (Établissement Français du Sang) souhaiterait atteindre 105 000 poches en juillet ! Chacun peut aider à atteindre cet objectif en donnant son sang (10 000 poches nécessaires par jour en France), son plasma (3000 poches nécessaires) ou ses plaquettes (500 poches).

Chaque don est utile et permettra d'aider les malades lors d'interventions chirurgicales, et de soigner ceux qui sont atteints de cancers, maladies du sang, déficit immunitaire, hémophilie, problèmes de coagulation etc. Un peu de temps consacré à se rendre à une collecte et ce sont jusqu' à 3 malades qui peuvent être sauvés !



### Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans dont le poids est supérieur à 50 kg et ne présentant pas de contre-indications (voir le site de l'EFS pour plus d'information). Lors de la collecte, un questionnaire médical doit être complété et un médecin valide la possibilité de don.

### A quelle fréquence et où peut-on donner ?

6 fois par an pour un homme et 4 fois par an pour une femme. On peut se rendre à la Maison du Don, 6 rue des Dames de Metz, 57036 METZ (tél. 03 83 44 71 28). Ou lors d'une collecte régulièrement proposée, notamment à l'ESL de Rémilly où l'ADSRE organise 6 collectes par an.

### Qu'est-ce que l'ADSRE ?



Fondée en 1967, l'Association pour le Don de Sang bénévole de Rémilly et Environs, a pour mission de promouvoir le don de sang et le bénévolat. Elle fonctionne grâce à l'action d'une vingtaine de délégués, issus de Rémilly et des villages environnants, dont Bazoncourt. D'autre part, de nombreux adhérents (environ 250), donneurs ou sympathisants la soutiennent en cotisant chaque année.

En partenariat avec l'EFS, elle organise les collectes (communication par voie d'affiches, panneau lumineux, PanneauPocket, accueil des donneurs, collation...), qui ont lieu 6 fois par an à l'ESL de Rémilly.

L'association intervient aussi régulièrement auprès du public scolaire (écoles primaires de Béchy, Vittoncourt, Han-sur-Nied, Bazoncourt...) et participe chaque année à une journée sécurité au collège pour les élèves de 3ème, afin de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du don de sang, et les informer sur ce que cela représente concrètement. Ce sont eux les futurs donneurs !

Chaque printemps, la « Marche du Joli Fou » permet à tous les amateurs de randonnée de découvrir les chemins autour de Rémilly et de partager ensuite un bon repas en toute convivialité. La 18<sup>ème</sup> édition a rassemblé 540 marcheurs !

Concernant les collectes, on observe malheureusement une légère baisse du nombre de donneurs passant de 652 en 2022 à 614 en 2023. Pour 2024, 3 collectes ont déjà eu lieu et la dernière a heureusement vu une remontée encourageante puisque 97 donneurs se sont présentés. Bien sûr, l'association peut compter sur la fidélité de beaucoup, mais souhaiterait plus de nouveaux donneurs, nécessaires si l'on veut continuer à préserver le don anonyme, bénévole et gratuit, qui est le modèle choisi en France.

**Prochaines dates de collecte** : jeudi 25 juillet, mercredi 02 octobre et mercredi 11 décembre  
Quant à la 19<sup>ème</sup> marche du Joli Fou, elle est déjà prévue le 30 mars 2025 !

**Contacts ADSRE** : Bérangère COURTE, présidente : 06 76 87 79 67  
Michèle BOULOT, secrétaire 03 87 64 76 57

## Mieux vivre ensemble...

### Boîte à livres

Avez-vous remarqué la nouvelle boîte à livres installée place de la mairie près de l'aire de jeux ? Réservée aux adultes, nous comptons sur vous pour la faire vivre en y déposant vos pépites littéraires ! Cette boîte n'est évidemment pas destinée à recueillir les nanars et autres livres à jeter que nous vous sommes gré d'apporter en déchèterie.

Et c'est tout naturellement que la boîte à livres pour enfants trône désormais devant l'école !



# STOP

**Bien-vivre ensemble**

Les 3 villages et leurs alentours sont des espaces partagés : si chacun respecte son environnement et ses voisins, vivre ensemble est tellement plus agréable !

### Ce qu'il ne faut pas faire:

- Laisser la végétation déborder sur le terrain voisin et en particulier sur la voie publique
- Brûler mes déchets verts dans mon jardin (jusqu'à 750 € d'amende !)
- Réveiller mes voisins au son de ma tondeuse ou troubler leur repas de famille avec ma perceuse (respecter les horaires « travaux bruyants »)
- Donner à manger aux chats errants non stérilisés
- Se garer sur les trottoirs, utiliser les voies publiques comme atelier de réparation automobile obligeant les piétons à se mettre en danger sur la route
- Laisser mon chien aboyer constamment et à toute heure
- Jeter mes déchets par la fenêtre de ma voiture, dans la rue ou en pleine nature.

Complétez ces quelques règles en adoptant des comportements bienveillants et respectueux ainsi la qualité de vie de notre communauté n'en sera que meilleure !

### Rappel utile :

Dans les bois et forêts, en dehors des allées forestières, je promène mon chien en laisse du 15 avril au 30 juin et, en tout lieu, mon compagnon à 4 pattes doit rester sous ma surveillance effective !

Enfin, même si, paraît-il, cela porte bonheur de marcher dans une crotte du pied gauche, nous vous remercions de ramasser les déjections de votre animal pour le confort visuel et olfactif de toutes et tous !



# INFORMATIONS PRATIQUES

Tél : 03.87.64.73.67  
commune.bazoncourt@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :  
Lundi de 18h à 19h30 (Présence du Maire ou d'un adjoint)  
Vendredi de 14h à 15h30



## AGENDA 2024

Fête Patronale : 20, 21 et 27, 28 juillet  
Centre Aéré : du 5 au 23 août  
Marche intercommunale : 6 octobre  
Repas des séniors : 24 novembre



4 place de l'église, 57640 VIGY  
Lundi – Mardi – Mercredi  
8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h  
Vendredi 8 h 30 – 12 h 30  
Jeudi permanence en Mairie  
de Courcelles-Chaussy  
8 h – 12 h / 13 h – 17 h 30

Contact : Maria-Mercedes JEANMAIRE,  
Chargée France services VIGY

Courriel : [mfs.jeanmaire.m@mairie-vigy.fr](mailto:mfs.jeanmaire.m@mairie-vigy.fr) / [mfs@mairie-vigy.fr](mailto:mfs@mairie-vigy.fr)

Téléphone : 03.87.31.16.35

## Déchetteries

### Déchetterie de Courcelles-sur-Nied

Ouverte le mardi et jeudi de 13h30 à 18h30 et  
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

### Déchetterie de Courcelles-Chaussy

Ouverte le lundi et vendredi de 13h30 à 18h30 et  
le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30